

Embryon : les médecins nazis pensaient aussi qu'ils faisaient de la recherche

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Communication P](#), [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 30 septembre 2018



Mgr **Aupetit**, archevêque de Paris, fils d'un cheminot devenu médecin généraliste, a été longuement interrogé dans [Le Parisien](#). Sans langue de buis. Extraits :

Comment avez-vous accueilli l'avis du conseil consultatif national d'éthique (CCNE) qui s'est dit, mardi, favorable à l'extension de la PMA aux femmes seules et aux couples de femmes ?

Je l'ai accueilli sans surprise. Il y a longtemps que je pense que le CCNE n'est plus ce qu'il était. J'ai connu celui du Pr **Bernard**. A l'époque, il avait été voulu comme un comité de Sages qui puisse s'exprimer de manière indépendante. J'avoue très honnêtement que je ne sens plus cela aujourd'hui. Le résultat était quand même assez attendu, ce qui est d'ailleurs un peu inquiétant. On se demande pourquoi on a fait des Etats Généraux puisqu'ils n'ont aucun impact sur la décision finale.

Vous pensez que la communauté catholique n'a pas été entendue lors de ces débats ?

Le problème n'est pas là. Ce n'est pas l'Eglise catholique qui est en jeu. L'Eglise catholique est un éveilleur de consciences. La vraie question est : qu'est-ce que la dignité de l'homme ? Cela va bien au-delà de la conception catholique de l'humanité. Nous pensons qu'une société doit se construire sur la fraternité, sur la recherche du bien commun. Or, on ne trouve aucun argument à ce niveau-là. On n'a que des impressions, des « oui, on pourrait », « non, on ne pourrait pas » mais pas de véritable argumentaire.

Quels sont, selon vous, les principaux sujets qui touchent le plus à cette dignité de l'homme ?

Il y en a au moins deux. D'abord cette question de la PMA. Est-il pensable que l'on puisse considérer qu'un enfant n'a pas besoin de père ? Parce que c'est bien de cela qu'il s'agit. Il peut y avoir, bien évidemment, des enfants élevés sans leur père pour des raisons accidentelles ou parce qu'ils sont abandonnés mais là on décrète légalement qu'un enfant n'en a pas besoin.

Et le second ?

La question de l'embryon. La recherche s'ouvre de plus en plus. Aujourd'hui, dans la législation, vous n'avez rien. Il n'y a pas de statut juridique de l'embryon humain. Ce vide autorise des expériences et fait de lui un cobaye. Puisqu'on utilise de moins en moins les animaux, on va utiliser les embryons humains. Alors, est-ce que la larve de scarabée doré sera plus protégée que l'embryon humain ? Cela pose quand même une question qui va bien au-delà de la religion.

Le médecin que vous êtes aussi devrait être un passionné de recherches. Or, là elle vous fait peur...

Je suis tout à fait pour la recherche mais il y a des recherches légitimes, d'autres non. Vous savez, les médecins nazis pensaient aussi qu'ils faisaient de la recherche. C'est ainsi qu'ils ont présenté leur défense ! La recherche ne justifie pas tout. Elle a un but et si le but est souvent bon, le moyen employé ne l'est pas toujours. Le diagnostic prénatal, par exemple, est une bonne chose mais lorsqu'on l'utilise pour éliminer l'enfant parce qu'il est porteur d'une tare quelconque, là c'est une question éthique.

Est-ce que vous appelez les catholiques à se mobiliser contre l'extension de la PMA ?

J'appelle les catholiques à se mobiliser par une parole, déjà.

Cela n'a pas porté ses fruits...

Une parole, si elle est juste, traverse l'Histoire et finit par triompher. C'est toujours comme cela. Elle fera son chemin de conscience en conscience.

Pas d'appel à manifester ?

La question d'une manifestation dans la rue appartient aux citoyens, pas du tout aux évêques.

Ce n'est pas à nous d'en organiser et nous ne le ferons pas.

Et y participer ?

Si j'y participe, ce sera en tant que citoyen, je n'irai jamais en tant qu'évêque. Ce n'est pas ma place. Mais comme citoyen, je suis libre. Il faut bien faire la distinction entre l'expression d'un évêque et celle d'un citoyen.

Croyez-vous en une Manif pour Tous bis ?

Je ne suis pas sûr que les gens se mobilisent comme ils l'ont fait au moment du Mariage pour Tous. A l'époque, d'ailleurs, ils s'étaient surtout mobilisés contre la PMA. Ils savaient que le mariage allait déboucher sur ces problématiques de procréation, et donc de filiation. Et c'est bien ce qui risque d'arriver. Alors vont-ils se remobiliser alors que précédemment cela n'a servi à rien sur le plan légal ? Je ne sais pas. Je pense quand même que ces manifestations, avec des centaines de milliers de personnes, et pas seulement des catholiques, ont servi au réveil des consciences. Elles ont montré qu'il n'y avait pas de consensus.

Êtes-vous rassuré par le gouvernement qui explique que l'extension de la PMA n'entraînera pas la levée de l'interdiction de la gestation pour autrui (GPA) ?

Je n'y crois pas une seconde. D'abord parce que lorsqu'il y a eu le Mariage pour Tous, on nous avait déjà affirmé qu'il n'y aurait pas de PMA. Au nom de quoi refuserait-on aujourd'hui la GPA ?

*L'animateur **Marc-Olivier Fogiel** sort la semaine prochaine un livre où il raconte son bonheur d'être père de deux filles grâce à la GPA. Vous ne croyez pas à ce bonheur et au fait que ces enfants puissent être heureuses ?*

Elles sont encore jeunes mais à l'adolescence... Ce moment où l'on cherche à savoir d'où l'on vient. Le risque d'un déséquilibre est alors important. Je ne souhaite bien sûr aucun mal à cette famille, mais je dis simplement : est-ce qu'on prend la mesure de ce que les enfants qui sont dans cette situation vont avoir à vivre ? Comment vont-ils accepter d'avoir fait l'objet d'une certaine marchandisation ? Est-ce que le fait de savoir qu'ils sont nés dans ces conditions va leur permettre d'être apaisés ?

Sur la fin de vie, l'avis du CCNE préconise de ne pas toucher à la loi actuelle mais évoque tout de même des cas exceptionnels nécessitant un travail de réflexion qui pourrait faire évoluer la loi à la marge. Selon vous, c'est un pas vers l'aide active à mourir ?

Oui, il y a effectivement des risques réels que ce soit une « ouverture » ou alors c'est une caution pour ceux qui militent en sa faveur au sein de La République en Marche, comme M. Touraine par exemple (NDLR : le député Jean-Louis Touraine est l'auteur d'une tribune pour le droit à l'euthanasie). Cela ne me paraît pas très sérieux.

Selon vous, il ne faut pas toucher à la loi actuelle sur la fin de vie...

Elle a au moins le mérite d'exister et de permettre une forme de souplesse. Faire une loi qui va dire ce que l'on peut faire ou ne pas faire, c'est extrêmement compliqué en matière de fin de vie. L'important, c'est que la personne puisse vivre ces moments qui sont d'une intensité extraordinaire. Si on supprime ces instants d'intimité entre un parent qui s'en va et ceux qui restent, il y a quelque chose de volé. Il faut généraliser les soins palliatifs et permettre aux proches d'y participer, en accompagnant leur tendresse d'un geste concret. Ce qui est insupportable, c'est de voir les gens souffrir sans pouvoir rien faire.

Un président de syndicat de gynécologues a récemment assimilé l'IVG à un homicide, suscitant une vive polémique jusqu'au gouvernement. Le soutenez-vous ?

Je le soutiens dans son expression. Est-ce qu'un médecin peut encore s'exprimer librement ? La réponse est oui. La liberté de conscience est le droit le plus fondamental de toute société. Une société qui l'annihile, ça s'appelle une dictature. L'objection de conscience fait partie du droit médical et elle est intouchable. Ce droit doit être absolument préservé, je peux vous dire que les médecins vont réagir durement si on y touche.

Des sénateurs PS, sous la houlette de Laurence Rossignol, ex-ministre de la Famille, ont déposé vendredi une proposition de loi pour supprimer cette clause de conscience...

C'est terrible. Cela signifie qu'on entre dans une forme de dictature qui dit : « Vous n'avez pas le droit de penser, votre conscience doit être éteinte ».

Avez-vous utilisé ce droit quand vous étiez médecin, concernant des demandes d'avortement ?

Oui, bien sûr, j'ai expliqué à la patiente : « Moi, en conscience, je ne peux pas ». Le médecin est libre, c'est capital. Cela s'appelle la relation médecin-malade. Sinon, c'est une prestation de service.

Dans les débats sur la bioéthique, l'Eglise a systématiquement mis en avant l'intérêt de l'enfant. Mais comment peut-elle être crédible alors que ces mêmes enfants sont parfois la proie de prêtres pédophiles ?

Il faut absolument que l'Eglise soit cohérente. Il nous faut une conversion radicale sinon, c'est évident, on ne peut pas avoir de parole crédible. Il faut remercier les victimes que nous ne savions peut-être pas entendre, mais aussi les médias d'avoir révélé toutes ces affaires. C'est une bonne chose. Il y a un abcès, il faut que le pus soit complètement vidé. Nous avons déjà pris des décisions, nous avons fait des signalements, nous nous sommes entourés de juristes... Nous ne pouvons pas régler ces problèmes nous-mêmes, il nous faut travailler avec le droit civil et écouter de plus en plus les victimes, les accompagner pour qu'elles se reconstruisent.

Êtes-vous favorable à la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire afin de faire toute la lumière sur ces crimes commis par l'Eglise ?

Pourquoi pas, bien sûr ! Une commission nationale d'expertise indépendante a été créée par la Conférence des évêques de France en 2016. Mais si ce n'est pas suffisant, il faut faire autre

chose. [...]